

## Revenu Municipal Etudiant

Pièces à fournir lors d'une première demande

### Au dépôt du dossier :

1. Fiche de renseignements dûment remplie
2. Carte d'identité de l'étudiant et livret de famille
3. Certificat d'hébergement et justificatif de domicile de moins de trois mois des parents
4. Taxe d'habitation des 3 dernières années ou contribution taxe audiovisuelle
5. Baccalauréat ou relevé de notes
6. Contrat de travail pour les BTS en alternance et 1<sup>ère</sup> fiche de paie
7. Certificat de scolarité des études en cours ou Attestation d'inscription dans un cursus de l'enseignement supérieur
8. Relevé d'identité bancaire de l'étudiant (pas de livret A)

### Au cours de l'année scolaire :

9. Un relevé de note est nécessaire **en février** pour bénéficier du 2<sup>ème</sup> versement

Les dossiers **complets** seront réceptionnés jusqu'au dernier jour ouvré d'octobre au Guichet Unique – Espace Famille